Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260310-2026_03_1C-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à 17 heures 30 le bureau du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PLEMY, régulièrement convoqué le dix-neuf février deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Président.

Présents :

MOISAN Catherine	FRÉVILLE Jean-François	GAUDAIRE Marie-Annick
MARTIN Fabrice	DAVID Jacqueline	LEFFONDRÉ Martine
FRANÇAIS Nadège	HUET Solvec	RAT Cédric
OLIVIERO Nathalie	MAHE Serge	TÉTU Éliane

Absentes excusées : HAMON Sophie (Donne pouvoir à MOISAN Catherine), DREZEN-LAURGEAU Marielle (Donne pouvoir à FRÉVILLE Jean-François).

Absents excusés : LE GOFF Fabienne, DORÉ Etienne

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre présents : 13

Secrétaire de séance : HUET Solvec

2026-03-1-CCAS : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE CCAS 2025

7.1 - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Après présentation du CFU 2025 du budget CCAS, Michel RICHARD, Président, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter.

Après en avoir délibéré, le bureau du Centre Communal d'Action Sociale approuve, le compte financier unique 2025 du budget CCAS comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 7 185.05 €
- Recettes : 7 923.19 €

Excédent de fonctionnement : 738.14 €

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Président, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLEMY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 12 mars 2026
et de la publication le 12 mars 2026
Le Président, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLEMY (Côtes-d'Armor)